



Prolifération du gibier en zone urbaine

[ACTUALITÉ](#) > [Société](#)

Publié le 02.01.2012 à 09h 58

Par Cyril Hofstein

LE GIBIER PROLIFÈRE DANS LES ZONES URBAINES

Face à l'explosion du nombre de sangliers en ville, les chasseurs et les pouvoirs publics tentent de mettre en place des mesures spécifiques.

Les policiers de Toulouse s'en souviennent encore. Le 19 novembre dernier, ils ont dû abattre un sanglier qui divaguait dans le centre historique entre la place du Capitole et le canal du Midi. À Rouen, un de ses congénères a été découvert alors qu'il errait dans une cour attenante aux cuisines du lycée Jeanne-d'Arc. Et dernièrement dans la périphérie de Nancy, un grand mâle a semé la panique dans un centre commercial avant de dévaster un salon de coiffure... Aussi insolites soient-elles, ces irruptions de la faune sauvage en milieu urbain sont révélatrices d'un phénomène pris aujourd'hui très au sérieux par les pouvoirs publics et les fédérations de chasseurs auxquelles incombe la régulation des populations pour éviter dégâts divers, accidents de la circulation ou scènes rocambolesques.

« Nous sommes confrontés à une situation de plus en plus préoccupante, explique Pierre de Boisguilbert, responsable de la communication de la Fédération nationale des chasseurs (FNC). En zone urbaine et périurbaine, notamment, les sangliers, omnivores et opportunistes, prolifèrent et s'habituent progressivement à leur nouveau milieu, où la nature et le développement de l'urbanisation et de la circulation s'accommodent assez mal des zones non chassées. Il est parfois urgent d'agir. »

Véritabile laboratoire, la région Ile-de-France fait l'objet depuis plusieurs années d'une gestion concertée menée par la Fédération interdépartementale des chasseurs de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (FICEVY) et de la Fédération interdépartementale des chasseurs de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (FIC Paris HSV). Suivant la tendance générale française, la population de sangliers s'y est considérablement accrue au cours des dernières années. À titre d'exemple, dans les départements gérés par la FICEVY, il a été prélevé environ 300 sangliers début des années 1980, puis 1000 au début des années 1990, puis 4000 en 2000 pour dépasser 6000 animaux actuellement.



Prolifération du gibier en zone urbaine

Une explosion favorisée par la progression de l'habitat urbain vers les zones rurales, les conséquences de la tempête de 1999, qui ont rendu certaines parties forestières inaccessibles, et le fractionnement des espaces naturels en zones périurbaines où les animaux sauvages, sangliers, bien sûr, mais aussi chevreuils, renards ou lapins trouvent refuge. Dans ces conditions, comment, sans battues ou opérations spécifiques, éviter des situations comme à Berlin où les visites de la «bête noire» sont quotidiennes, comme à Londres où la très forte présence du renard n'est pas sans poser des questions de santé publique ou même à Paris où l'explosion du nombre des lapins à proximité du périphérique et sur les voies du RER contraint les autorités et les entreprises à organiser des opérations ciblées?

« L'enjeu est majeur, assure Didier Gavens, directeur de la FICEVY. Car le contrôle des populations ne peut aboutir sans un dialogue permanent entre les fédérations de chasseurs, les services de l'État, les sociétés de chasse locales et l'ensemble des usagers des espaces naturels. C'est aussi une facette de la chasse du futur qui se dessine. Car au-delà de la gestion nécessaire, les chasseurs doivent démontrer que la forêt peut se partager entre les différents utilisateurs et faire accepter que la faune sauvage se gère aussi par la chasse ou des opérations de régulation.»

Sans attendre forcément la prochaine irruption d'une compagnie de sangliers en centre-ville...